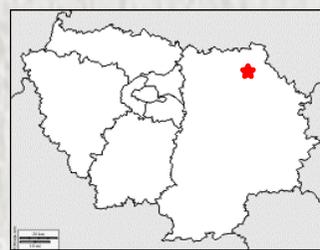


Capitale mondiale de la Meulière, **La Ferté-sous-Jouarre** était réputée dans le monde entier au XIX^{ème} siècle grâce à la dureté exceptionnelle de sa pierre meulière qui alimentait les moulins du monde entier. Aujourd'hui encore, on retrouve des pierres à pain fertaises dans toute l'Europe mais aussi en Amérique du Sud... jusqu'en Nouvelle-Zélande !

Le musée Briard : depuis septembre 2015, les objets et outils d'antan vous accueillent à nouveau dans l'ancienne chapelle St Martin. Témoin d'une société rurale disparue, ils évoquent métiers et usages d'autrefois. Avec la mécanisation disparurent les bourreliers, avec la fin des vins de pays les tonneliers, avec l'arrivée massive du plastique les vanniers... et avec l'arrivée des cylindres dans les minoteries disparurent les carriers et les meuliers, professions les plus représentées sur le canton. Il s'agissait à la fin des années 1950 d'une exposition temporaire intitulée « 500 ans de vie rurale dans le canton de la Ferté-sous-Jouarre ». Les prêts, temporaires à l'époque, se sont transformés en dons pérennes et c'est désormais une mémoire collective des siècles passés qui continue à s'enrichir. C'est là la particularité de ce petit musée : il est composé exclusivement de dons des familles des environs.



Signy-Signets – Photo CD ©



Voir carte IGN n° 2513 O Meaux – Vallée de l'Ourcq et 2514 E Coulommiers

Départ : gare de Changis-sur-Marne
GPS : Lat. Long. 48.95937, 3.02536
UTM : 31U 0501856 5422939

Accès à 12 Km à l'Est de Meaux par la D 60 et D 3 E.

Informations pratiques : Les gares de Changis-sur-Marne et La Ferté-sous-Jouarre sont sur la ligne Transilien Paris Est - Meaux - Château Thierry.

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de déchets.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77)

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



De gare en gare Changis-sur-Marne / La Ferté-sous-Jouarre Les coteaux de la Marne



Terre-plein de l'aqueduc de la Dhuis - Photo CD ©

Par l'aqueduc de la Dhuis jalonné de ses regards caractéristiques, puis par la vallée de la Marne, vous atteindrez le Bois de la Barre où vous apprendrez tout sur la célèbre pierre meulière

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -

Mise à jour - Novembre 2018 -



22 km



5 h 1/2



Blanc/ Rouge

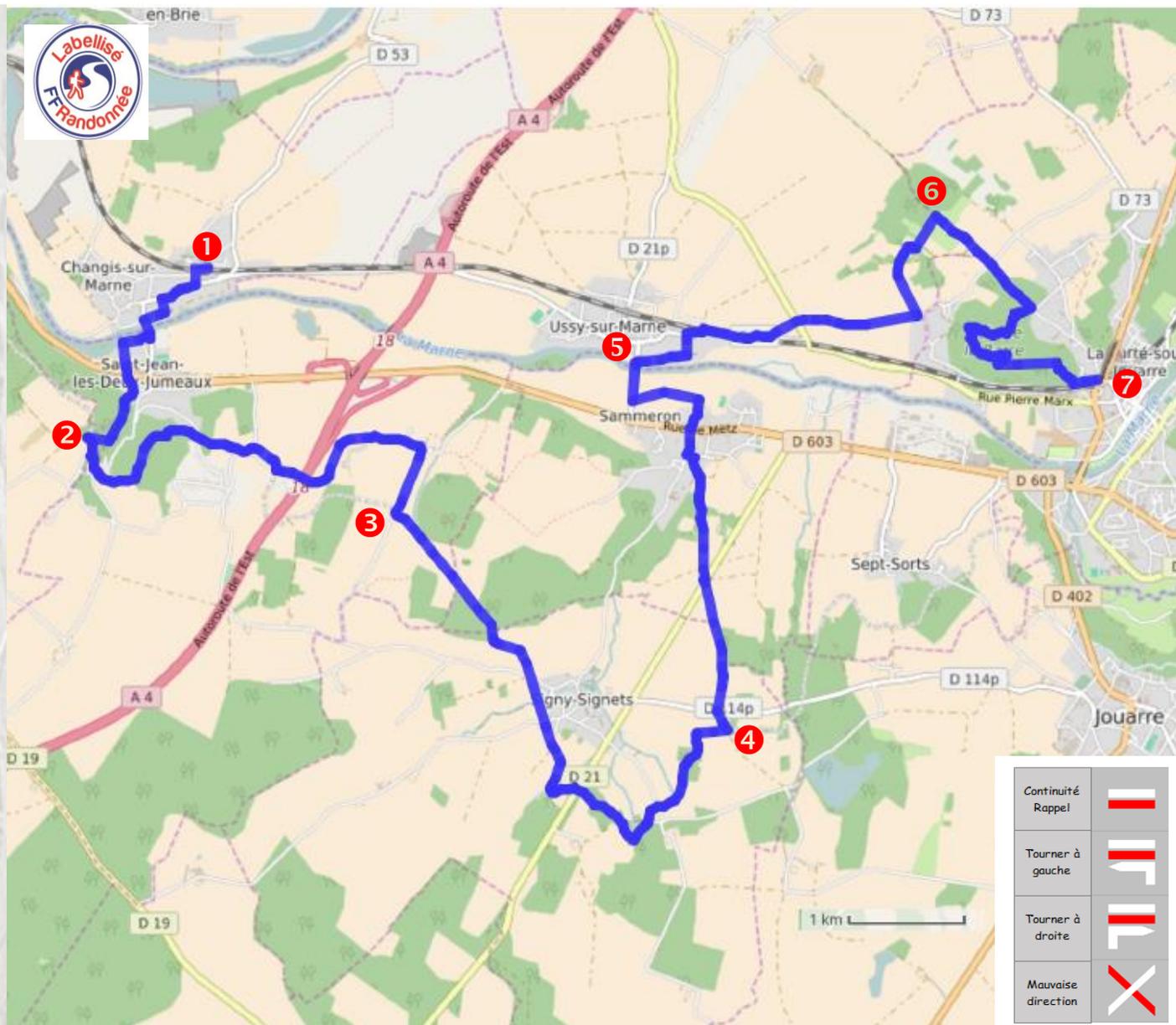


Difficile

De Changis-sur-Marne à la Ferté-sous-Jouarre



- 1 De la gare, prendre la rue de Jaignes, la rue du Moncey à droite et la sente à gauche. Tourner à droite, franchir la Marne, longer la rivière à droite sur 200m et virer à gauche. Couper la rue et la D 603 (*passage protégé*) pour monter par la rue Alfred-de-Musset à droite, puis par le chemin du Vieux-Pavé. Au muret de retenue d'eau, virer à droite et atteindre le carrefour.
- 2 Suivre l'aqueduc à gauche. Croiser la route, le chemin entre deux clôtures (à *refermer soigneusement*) puis deux routes. Emprunter la route à gauche pour franchir l'A 4 et gagner Montretout. Emprunter la route à droite.
- 3 Parcourir l'aqueduc à gauche. Couper la route, enjamber le ru et traverser la route. Croiser la D 21 puis une autre route. Continuer par l'aqueduc sur 700 m jusqu'à une intersection de chemins.
- 4 Prendre le chemin à gauche, couper les D 114p puis D 21 et descendre vers Sammeron. Franchir le ru, tourner à gauche puis à droite, traverser la D 603 et continuer sur 250 m. Virer à gauche, emprunter la D 21p à droite et franchir la Marne.
 - **En cas d'inondation, suivre la déviation par la D3E.**
- 5 Prendre le sentier aussitôt à droite. Au carrefour, monter à gauche. Emprunter la rue à droite, passer sous la voie ferrée et continuer par la D3E sur 500 m. Bifurquer à gauche, couper la D 3 et, aux premières maisons, prendre le chemin à gauche. Après une croisée, gagner une intersection en lisière de bois.
- 6 Monter à droite. Franchir la crête (route) et parvenir à l'orée du bois de la Barre. Entrer dans le bois à droite par le chemin qui longe une clôture, passer la barrière et contourner la butte (*vue vers les anciennes carrières*). A la clairière, (*exposition des étapes de la fabrication d'une meule*), aller à gauche. Prendre le chemin transversal à droite et, au carrefour le premier chemin à gauche. Contourner la propriété, dévaler la ruelle, tourner à gauche, franchir le pont à droite et arriver à la gare de La Ferté-sous-Jouarre. 7



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".